

Image not found or type unknown



demande de régularisation

Par **tiph1501**, le **20/05/2012** à **19:22**

Bonjour,
si une personne "sans papier" fait une demande de régularisation auprès de la Préfecture,
prend elle le risque d'être renvoyée dans son pays ? car ils sauront qu'elle est en situation
irrégulière
Merci de votre aide